



Procès-verbal de la réunion de la Table de Concertation des Aînés de Montréal-Est et Pointe-aux-Trembles (TCAMEPAT).
Date de la rencontre : Le mardi 21 février 2023
Lieu : Centre communautaire Roussin, salle R-44.

Liste des participant.e.s :

Audet, Noémie	<i>Noémie Audet, Prévention Pointe-de-l'Île</i>
Baril, Marie-Claude	<i>Arrondissement, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles (élue)</i>
Carle, Isabelle	<i>Agente de liaison communautaire pour le service Ligne Espoir Aîné (LÉA) de l'ABPATME</i>
Charron, Martin	<i>Agent socio-communautaire du poste de quartier 49 du SPVM.</i>
Chiasson, Jocelyne R.	<i>Citoyenne</i>
Croussett, Louise	<i>Directrice générale, Association Bénévole de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est/Trésorière, Table de Concertation des Aînés de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles</i>
Du Tremble, Eugénie	<i>Directrice générale, Chartwell Manoir Pointe-aux-Trembles</i>
Estorez, Alyson	<i>Intervenante, Prévention Pointe-de-l'Île (PPDÎ)</i>
Fourez, Elsa	<i>Gestionnaire de secteurs, Les Petits Frères</i>
Gauvin, Nathan	<i>Corporation de développement communautaire de la Pointe (CDC de la Pointe)</i>
Gratton, Claudine	<i>Directrice, bureau de la députée provinciale Chantal Rouleau</i>
Joyal, France	<i>Citoyenne</i>
Lamontagne, Diane	<i>Bénévole, Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de la Pointe-de-l'Île de Montréal (AQDR-PDÎ)</i>
Laperrière, Joanne	<i>Présidente, Cercle d'amitié St-Enfant Jésus.</i>
Larocque, Nicole	<i>Citoyenne et bénévole à l'Association Bénévole PAT-ME.</i>
Legros, Michel	<i>Président, AGÉAUTAPI</i>
Magnan, Julie	<i>PDG et co-fondatrice, MedOClock.</i>
Marleau, Sylvie	<i>Conseillère en location, Chartwell Manoir Pointe-aux-Trembles</i>
Orrell, Jim	<i>Citoyen et responsable de la chronique « Jungle à Jim »</i>
Ouellette, Francine	<i>Bénévole, AFÉAS</i>
Palacios, Ana Maria	<i>Intervenante socio-communautaire, Prévention Pointe-de-l'Île</i>
Provost, Diane	<i>Villa Trois Étoiles</i>
Sarda, Sophie	<i>Directrice, ressource intermédiaire Les Pléiades (Montréal-Est)</i>
Séguin, Lucien-Roch	<i>Citoyen</i>
Tamouya, Monique	<i>Adjointe administrative, CDF ME-PAT</i>
Therrien, Andrée	<i>Conseillère aux familles, Complexe Funéraire Des Trembles</i>
Tomassini, Antoinette	<i>Bénévole, Petits Frères de la Pointe-de-l'Île</i>
Vigneault, Élisabeth	<i>Attachée politique, bureau du député fédéral Mario Beaulieu.</i>

1. Ouverture de la rencontre

En l'absence de M^{me} Dorette Mekamdjio, présidente de la Table de Concertation des Aînés de Montréal-Est et de Pointe-aux-Trembles (TCAMEPAT), M^{me} Louise Croussett, trésorière de la TCAMEPAT a ouvert la réunion à 9 h.

Avant de passer au point suivant, Mme Louise Croussett a indiqué qu'elle a reçu une cartographie du CIUSSS. Elle pourra la présenter lors de la prochaine réunion en avril.

2. Lecture de l'ordre du jour

Les membres ont convenu de devancer le point d'information concernant MedOClock et souhaité également discuter de la date de la tenue du Bal des Aînés 2023.

L'ordre du jour amendé, tel que proposé par M^{me} Croussett, est accepté à l'unanimité.

Avant de passer au point suivant, un tour de table a été effectué (voir la page précédente) afin que les personnes puissent se présenter. Certains ont profité du moment pour faire des annonces.

M^{me} Diane Lamontagne, bénévole à l'Association québécoise de défense des droits des personnes retraitées et préretraitées de la Pointe-de-l'Île de Montréal (AQDR-PDÎ), a parlé de la saison d'*Aînés actifs à vélo* et des outils de communication de l'organisme dont l'édition printemps-été du journal *L'Écho de la Pointe* à paraître ainsi que des infolettres diffusées sur une base mensuelle. En plus de cela, il ne faut pas omettre les parutions régulières de l'association sur sa page Facebook.

M^{me} Isabelle Carle, agente de liaison communautaire pour le projet Ligne Espoir Aîné de l'Association Bénévole de Pointe-aux-Trembles et de Montréal-Est (ABPATME). Elle a parlé des activités du club social Roussin. M^{me} Croussett, directrice générale de l'ABPATME, a précisé qu'il s'agit d'un projet collectif de cinq organismes ciblant les aînés isolés, mais ouverte à tous.

M. Martin Charron, agent socio-communautaire au poste de police 49 du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM), a rappelé qu'il demeure à disposition des membres de la TCAMEPAT pour toute question et qu'on peut le rejoindre au (514) 280-0449.

M^{me} Joanne Laperrière, bénévole au Cercle d'amitié St-Enfant-Jésus, a parlé de l'activité « cabane à sucre » le 10 mars en plus d'annoncer les danses qui se tiennent tous les derniers vendredis du mois à l'église Saint-Marcel. Pour plus d'informations, on peut la contacter au (514) 591-1593.

M^{me} Noémie Audet, intervenante de rue à Prévention Pointe-de-l'Île, a parlé des cafés-jasette qui sont organisés tous les vendredis au centre récréatif Édouard-Rivet à Montréal-Est. Sa collègue, M^{me} Ana-Maria Palacios a parlé des rencontres individuelles et activités se tenant dans la même municipalité.

M^{me} Monique Tamouya, adjointe administrative au Centre des Femmes de Montréal-Est/Pointe-aux-Trembles, a parlé des activités organisées dans le cadre du 8 mars, Journée internationale des Femmes. Elle a aussi annoncé une activité « cabane à sucre » ainsi qu'un évènement dans le cadre de la fête des Mères.

M. Nathan Gauvin, agent de développement à la Corporation de développement communautaire de la Pointe a invité les participant.e.s à la rencontre à noter trois dates à leur agenda :

- 2 mai : Journée nationale de l'activité physique et du sport : le chantier santé global organisera un évènement en après-midi pour favoriser l'activité physique ;
- 25 mai : un « 5 à 7 » organisé à la place du Village-de-la-Pointe-aux-Trembles ;
- 3 juin : moment pour souligner la mémoire des gens décédés durant la pandémie de la COVID-19.

M. Michel Legros, président de l'Université du troisième âge de la Pointe-de-l'Île, a fait mention qu'un cours sur les grands écrivains québécois sera proposé par M. René Robitaille et se tiendra les jeudis du 2 au 23 mars au Centre communautaire Roussin. Pour y participer, on doit s'inscrire à l'avance et c'est payable à l'entrée.

M^{me} Louise Croussett (ABPATME) a parlé de la tenue du dîner en cœur du 15 mars sous le thème de l'Italie avec une lasagne. Le coût du repas est de 14 \$. Un dîner en cœur sous le thème de la cabane à sucre aura lieu le 12 avril. Le coût pour y participer sera de 20 \$. Elle a également parlé de deux activités de levée de fonds, soit la vente de garage le 29 avril (on doit s'inscrire pour y participer comme vendeur) et la soirée dansante avec Carmen Dubé le 5 mai. Enfin, elle a rappelé la tenue de l'assemblée générale annuelle de son organisme le 2 juin prochain.

3. Acceptation du procès-verbal

Le procès-verbal a été adopté à l'unanimité.

4. Enjeu des caisses en libre-service

M^{me} Croussett a fait part d'un message envoyé par M^{me} Jocelyne Chiasson. Elle exprimait son point de vue quant aux caisses en libre-service. C'est dans ce contexte qu'elle a invité M^{me} Chiasson à la présente rencontre pour voir ce que la Table pouvait faire par rapport à cette préoccupation exprimée. M^{me} Croussett a tenu à lire ce message dans son entièreté afin que les participant.e.s à la rencontre comprennent bien le contexte.

CAISSE LIBRE SERVICE — CE N'EST PAS LA SEULE SOLUTION

L'historique nous apprend que son apparition accrue est reliée au COVID puis au long COVID, des mois de questionnements sur la nécessité de se protéger d'être dans une bulle et de limiter ses contacts. Des mesures de protection en attendant la vaccination.

*En stratégie de marketing on s'est dit — installons des caisses libre-service pour éviter les contacts. Mais la décision s'est vite transformée en— multiplions les caisses libre-service pour favoriser la vente, diminuer le besoin de personnel qui se fait rare et satisfaire la clientèle qui veut **plus vite et sans attente en file**.*

On n'a pas fait d'étude de marché très élaborée, pas de sondage auprès de la clientèle et très peu auprès des syndicats, je suppose. Le marché américain a adoré ce système pourquoi ne pas l'importer au Canada. Malheureusement la partie humaine a été oubliée...

*La clientèle est diversifiée et sa capacité à utiliser un tel service peut être limitée. Il y a **le client temporairement handicapé** suite à un accident : un plâtre, une orthèse, des béquilles ou une canne. Pas idéal, debout devant une caisse dans un espace restreint et avec peu de mobilité.*

*Il y a **le client complètement ou partiellement handicapé** : en fauteuil roulant, en fauteuil motorisé, en triporteur, marchette, déambulateur. Dans un espace très limitatif et très restrictif.*

*Il y a **le client handicapé que ce soit visuel ou intellectuel**, celui en perte de mobilité ou de motricité ; Parkinson, dystrophie musculaire, arthrite rhumatoïde. Face à une caisse libre-service qui amplifie son handicap.*

Tous ces types de clientèle font face à des difficultés liées à leur incapacité et ce n'est pas l'aide qu'on offre à cette caisse libre-service qui suffira.

Parlons du côté paiement : débit ou carte de crédit et l'argent oups ! Il n'y pas ce service donc pourquoi aller à une caisse libre-service puisque le commis devra annuler la transaction et refaire le processus comme la caissière pour finaliser la vente et le paiement.

C'est une perte de temps et d'énergie sans parler de la gêne et du sentiment d'incapacité lié au processus.

Présentement je ne parle pas d'âgisme (léger déficit cognitif) ou d'incapacité à intégrer la technologie moderne dans sa vie (ordinateur, tablette, cellulaire)

On discute du non-sens, du non-respect et de la discrimination face au service client. On doit pouvoir choisir le service qui nous convient : le bon service humain et chaleureux de la caissière qui vous regarde, vous parle et répond à votre

besoin d'achat.

La multiplication de la caisse libre-service nous amènera dans un futur très proche vers un ralentissement de l'économie locale et l'abandon de nos valeurs communautaires.

Mon intervention se fait auprès des organismes locaux et régionaux afin qu'ils interviennent pour le maintien de bonnes pratiques commerciales, mais surtout pour la reconnaissance de la participation des aînés à la vie communautaire et sociale de leur quartier.

Merci de l'attention portée à ce débat, car il est des plus important pour notre futur.

Jocelyne R Chiasson

M^{me} Chiasson s'est exprimée la suite de la lecture du texte. Elle a pris l'exemple d'une histoire de caisse en libre-service et de guichet automatique se retrouvant dans un épisode de l'émission *Discussions avec mes parents* de François Morency. Les comédiens qui jouent les rôles des parents de François Morency sont en bonne santé physique et cognitive. Malgré leur bonne condition, M^{me} Chiasson trouve déplorable que la fracture numérique les invalide.

De son côté, M^{me} Chiasson a indiqué que l'aménagement de ces caisses n'est pas adapté à sa condition (elle a précisé qu'elle souffrait d'arthrite rhumatoïde et qu'elle a perdue de sa mobilité). Elle a aussi dénoncé le fait que ces caisses ne permettent pas le paiement en argent comptant et trouve regrettable que cela complexifie le processus d'achat.

Elle a expliqué qu'elle est venue à la rencontre des participant.e.s de la rencontre, car elle souhaite qu'une action de sensibilisation soit effectuée auprès des commerçants quant à cet enjeu. Elle a pris l'exemple du réaménagement de caisses en libre-service chez Super C qu'elle juge désormais « plus vivable » en indiquant que l'espace a été agrandi et que les caisses sont plus distancées les unes des autres.

M^{me} Croussett a demandé auprès de M^{me} Marie-Claude Baril qu'on fasse savoir que l'arrondissement Rivière-des-Prairies/Pointe-aux-Trembles (RDP-PAT) soit une communauté respectant le pouvoir d'achat des personnes âgées et qu'une caisse avec un employé soit toujours disponible pour les personnes qui ont ce besoin.

M^{me} Baril a reconnu l'importance de sensibiliser les commerçants locaux quant au respect des besoins de la clientèle âgée.

M^{me} Eugénie Dutremble suggère que les commerces favorisent des périodes horaires pour les aînés où ces personnes seront assurées d'avoir un service adapté à leur situation.

Tout en reconnaissant la pertinence de cette solution, M^{me} Croussett note qu'elle ne convient pas nécessairement à toutes les personnes âgées (personnes âgées travaillant dans la journée, personnes âgées qui n'achètent pas à l'avance, mais seulement lorsqu'ils manquent de certains produits et aussi les personnes âgées qui vont faire leurs courses avec leurs proches aidants).

De son côté, M^{me} Claudine Gratton a rappelé l'importance du besoin de contact humain qui n'est pas répondu par les caisses en libre-service.

Après discussions, M^{me} Croussett s'est engagée à présenter une motion devant le conseil d'arrondissement de RDP-PAT afin de sensibiliser les commerçants de l'importance de la présence d'un employé qui s'assurera de répondre aux besoins de la clientèle, notamment les personnes âgées, handicapées ou des personnes en perte de motricité. M. Julien Beaulieu, secrétaire de la TCAMEPAT, rédigera la motion.

5. MedOClock

M^{me} Julie Magnan a pris la parole pour parler de son application pour les proches aidants MedOClock. Elle a témoigné de son expérience personnelle où elle a aidé son père puis son conjoint. Elle a parlé des défis d'organisation en lien avec sa situation médicale (gestion des médicaments, des rendez-vous médicaux, etc.). Avec les besoins évolutifs de son père, elle a constaté l'importance d'une meilleure organisation avec l'introduction de nouveaux intervenants agissant auprès de son père : le CLSC, le travailleur social, les différents médecins, les enfants du père... Avec l'aide d'un ingénieur spécialisé, elle a conçu l'application MedOClock qui soit la plus simple d'utilisation et la plus sûre que possible.

Elle a indiqué que son application peut rejoindre à terme 1,6 million d'utilisateurs assumant le rôle de personne proche aidante. Elle a présenté un portrait-type des personnes qu'elle souhaite rejoindre. Elle a indiqué que la personne proche aidante a entre 30 et 64 ans. Dans la plupart des cas, elle est encore au travail et s'occupe non seulement de son proche malade, mais aussi de ses enfants et que dans 9 cas sur 10, le proche aidant n'habite pas avec le proche aidé. Elle a rappelé que cette personne s'affaiblit non seulement d'un point de vue financier (interruptions de travail pour aider la personne malade), mais aussi par rapport à sa santé mentale et physique.

Elle a notamment justifié la production de cette application avec l'enjeu de la capacité du système de santé à faire circuler l'information sur les dossiers médicaux et les besoins en médicament de la personne aidée. Pour elle, il y a un enjeu de centraliser et de structurer l'information afin que les personnes proches aidantes s'y retrouvent mieux. Pour leur vie quotidienne, elle a ajouté que l'application permet d'avoir une prise en charge et de décision en temps réel par exemple pour trouver une solution alternative si un conflit

d'horaire survenait et empêchait la personne proche aidante d'être présente à un rendez-vous ou un évènement en particulier.

M^{me} Magnan a indiqué que MedOClock est une application mobile qu'on peut télécharger sur les téléphones intelligents et les tablettes. C'est une application comprenant toutes les informations de la personne aidée et cette dernière doit y avoir consenti. Elle a énuméré les différentes fonctionnalités qu'on y retrouve :

- Profil complet de la personne (nom, coordonnées, groupe sanguin, cartes d'hôpitaux, poids, etc.)
- Gestion de la liste de médicaments (moyen de savoir que la médication a été prise, rappel de médicaments, etc.)
- Agenda de la journée (marche, rendez-vous, etc.)
- Notes (remarques sur le comportement ou la condition de la personne aidée)
- Urgences (identifier l'urgence et voir à attribuer qui se chargera de la régler)
- Habitudes de vie (alimentation, allergies, etc.)
- Réseau de la personne aidée

Elle a parlé de ses efforts pour sensibiliser le gouvernement et les entreprises afin de faciliter le financement des licences (l'application bilingue coûte 11,99 \$ par mois parce que les moyens financiers des proches aidants sont limités. M^{me} Magnan a précisé qu'elle était présentement en pourparlers avec un groupe de résidences qui serait amené à introduire l'application dans leur offre de services. De son côté, M^{me} Croussett a suggéré que des coûts liés à cette application puissent être inclus dans les crédits d'impôt aux proches aidants.

L'enjeu de la sécurité des données a fait l'objet de discussions avec les participant.e.s. M^{me} Magnan a assuré que les données étaient encryptées. Elle a ajouté que MedOClock est présentement en pourparlers avec un groupe de résidences qui serait amené à introduire l'application dans leurs services.

Après la présentation de M^{me} Magnan, les participant.e.s ont pris une pause vers 10 h 15.

6. MADA

M^{me} Louise Croussett est revenue sur la démarche « Municipalité amie des aînés ». [MADA] Elle a rappelé que des aînés du secteur avaient complété le sondage quant à la démarche MADA à l'automne dernier. Elle a indiqué que M^{mes} Naya Koussa et Sonia Duchesneau [arrondissement RDP-PAT] lui ont fait savoir que depuis novembre dernier jusqu'en avril, la ville entreprendra des réflexions autour de l'élaboration d'une nouvelle stratégie MADA. Puis, d'avril à juin 2023, la ville de Montréal entreprendra une phase de consultation auprès des organismes aînés pour une mise en application de la nouvelle stratégie prévue en octobre prochain.

7. Bilan du Dîner de Noël

M^{me} Louise Croussett a fait un retour sur le dîner de Noël. En raison de la météo, il y avait eu près de 100 personnes qui se sont déplacées au lieu des 123 prévu. Elle a tenu à remercier les personnes ayant participé à l'évènement, notamment l'équipe de M^{me} Chantal Rouleau, des Petits Frères, de Prévention Pointe-de-l'Île, des bénévoles. Elle a souligné qu'une personne lui avait confié que c'était son plus beau Noël à vie. Elle a remercié Point's Arts pour la musique, des commandites de Coca-Cola, des cadeaux remis par des pharmacies, du manoir Chartwell et la participation du Centre des Femmes. Elle a précisé qu'elle attend toutefois le chèque de la compagnie Enbridge qui n'a pas encore été reçu. Finalement, il reste un montant d'environ 1000 \$ qui sera réutilisé pour la prochaine activité de la TCAMEPAT soit le Bal des Aînés.

8. Bal de l'amour

M^{me} Louise Croussett est revenue sur le Bal de l'Amour. L'évènement de levée de fonds est le fruit d'un travail concerté entre l'Association Bénévole et le Centre des Femmes. Ceux-ci ont reçu 1000 \$ chacun. Bien que l'évènement nécessite beaucoup d'organisation, elle s'est dite heureuse des commentaires positifs reçus.

9. Comité « arbre de vie » [CIUSSS de l'Est-de-l'Île de Montréal]

M. Nathan Gauvin a indiqué que le CIUSSS de l'Est-de-l'Île de Montréal a débloqué des fonds [2500 \$] pour une action commémorative des personnes décédées pendant la pandémie de la COVID-19 [décès liés ou non à la maladie même]. Dans le contexte des mesures liées à la prévention de la propagation de la COVID-19, le processus de deuil des personnes décédées avait été bouleversé. Ces démarches de commémoration, menées notamment par M^{me} Josianne Baril, remontent déjà à un an.

Il a rappelé qu'il y a eu un appel à participation lancé à la communauté en décembre dernier. Le 19 janvier, une première rencontre a eu lieu. Plusieurs personnes, notamment présentes à la réunion d'aujourd'hui, avaient accepté l'invitation. Une seconde rencontre a eu lieu le 13 février dernier. Un sondage a été mené auprès de la population afin de connaître leur point de vue. Bien qu'il y ait eu peu de répondants, on a eu une idée de ce que les gens voudraient avoir. La moitié des répondants ont affirmé qu'un évènement commémoratif collectif aiderait les gens dans leur processus de deuil.

M. Gauvin a indiqué que la date de l'évènement a été fixée au samedi 3 juin prochain en après-midi. L'heure précise n'est pas encore connue. Il a précisé que le CIUSSS défrayera les coûts d'un arbre qui sera planté et d'une plaque commémorative et que le comité aura comme décision à prendre le message qui sera gravé sur la plaque. Il a ajouté que l'arrondissement est également impliqué dans le comité sur les enjeux techniques liés à la plantation, l'entretien de « l'arbre de vie » ainsi que l'installation d'un banc. Il a indiqué que le lieu ciblé pour la plantation de l'arbre est le parc de la Traversée à l'intersection de

la 19^e avenue. M. Gauvin a assuré que l'évènement s'adaptera en cas de pluie (exemple : utilisation d'une marquise).

M^{me} Louise Croussett a déclaré qu'elle avait fait des démarches pour une chorale à la suite des réponses obtenues au sondage. Elle a ajouté que des mots des élus sont également souhaités et que des démarches pour une ou un artiste invité.e. sont aussi en cours.

L'organisation de cette activité demeure ouverte à de nouveaux membres. M^{me} Croussett et M. Gauvin ont invité les personnes intéressées à joindre la prochaine rencontre du comité fixée au 14 mars de 13 h 30 à 15 h.

M^{me} Andrée Therrien a déclaré que le complexe funéraire des Trembles offrait un soutien aux personnes endeuillées sous forme de groupe d'entraide gratuit. Elle a fait remarquer qu'il n'y a pas vraiment de ressource du genre dans l'Est, à l'exception de la Maison Montbourquette. Elle a précisé qu'une personne-ressource du complexe funéraire est formée et qu'elle est disponible pour ce groupe.

10. Activité spéciale de sensibilisation dans le cadre de la Journée internationale de lutte contre la maltraitance des personnes âgées [juin 2023]

M^{me} Louise Croussett est revenue sur la première édition de cette activité spéciale qui s'est tenue en juin 2022. Elle a indiqué souhaiter reproduire l'évènement cette année. Elle a assuré qu'une nouvelle demande de soutien financier sera effectuée auprès de la Caisse Desjardins de Pointe-aux-Trembles et que la salle Raymond-Mayer est déjà réservée.

En raison du fait que l'évènement de l'an dernier s'était concentré sur la forme financière de la maltraitance, M^{me} Alison Esterez a suggéré qu'on mette aussi de l'attention sur la maltraitance psychologique que les aînés peuvent vivre chez eux ou en résidence avec leurs enfants ou d'autres personnes de confiance. M^{me} Croussett a souhaité que les participants puissent trouver des personnes aînées pour qu'elles assistent à l'évènement afin d'avoir un maximum d'individus sensibilisés.

11. Bal des Aînés

M^{me} Louise Croussett a souhaité aussi parler du Bal des Aînés à venir. L'évènement se tient normalement le premier dimanche d'octobre chaque année. En 2022, l'évènement avait attiré 350 personnes qui étaient satisfaites pour la plupart, mais se trouvaient très tassées. Afin d'accueillir davantage de personnes et dans de meilleures conditions en 2023, elle a indiqué qu'elle souhaitait tenir l'évènement dans le gymnase le vendredi 20 octobre en soirée ; date qui correspond également à la disponibilité des musiciens. Les convives à l'évènement bénéficieront d'un repas chaud servi par le Centre communautaire Roussin puis la danse aura lieu par la suite.

12. Foire des organismes

M^{me} Louise Croussett est revenue sur la foire des organismes qui s'est tenue en décembre dernier afin de faire connaître les services des organismes communautaires auprès du personnel du CIUSSS de l'Est-de-l'Île de Montréal [CIUSSS-EM]. Elle a souhaité reproduire l'évènement cette année et aimerait que le CIUSSS-EM, cette fois, se fasse mieux connaître auprès des organismes. L'évènement aurait lieu dans la semaine du 12 au 15 septembre à la Salle Raymond-Mayer du Centre communautaire Roussin. La date précise demeure à être confirmée.

13. Aînés actifs à vélo et pique-nique jasette

M^{me} Louise Croussett a rappelé que l'AQDR-PDÎ organisera une nouvelle édition de son projet estival *Aînés actifs à vélo*. Afin de collaborer à ce projet, l'ABPATME organisera une nouvelle saison de pique-niques avec les aînés du secteur. Les participants au pique-nique pourront manger gratuitement un dîner en compagnie d'un.e bénévole et seront informés sur les ressources pertinentes pour les aînés. Pour se rendre et revenir de l'activité, le vélo-taxi de l'AQDR-PDÎ sera mis à contribution.

Du même souffle, M^{me} Croussett a annoncé qu'elle a soumis un projet « Allo-courses » dans le cadre du programme Nouveaux Horizons pour les Aînés afin d'engager une ressource humaine responsable d'accompagner les personnes âgées lors de leurs courses. M^{me} Croussett en a profité pour savoir auprès de M^{me} Élisabeth Vigneault si les réponses au programme ont commencé à arriver. Elle lui a répondu qu'elles devraient arriver à la fin mars.

M^{me} Diane Lamontagne a informé les participant.e.s qu'en raison de la forte demande pour le projet *Aînés actifs à vélo*, l'AQDR-PDÎ a demandé des fonds pour l'embauche d'un deuxième employé et a procédé à l'achat d'un second vélo-taxi. M^{me} Ana Maria Palacios a voulu connaître les exigences demandées pour travailler au sein du projet Aînés actifs à vélo. M^{me} Lamontagne lui a répondu que la personne embauchée devait être âgée de 18 ans et plus selon le règlement du programme Emploi Été Canada et avoir un permis de conduire en conformité avec le Code de la sécurité routière. Elle a précisé qu'il s'agit d'emploi à 35 heures en semaine, bien qu'elles seront aussi appelées à participer à certains évènements se tenant en dehors des heures normales de travail [soir et fins de semaine].

De son côté, M^{me} Croussett a indiqué qu'il faudrait songer à certaines complémentarités entre le vélo-taxi et la navette fluviale, service qui reviendra fort probablement, à l'été 2023, selon M^{me} Marie-Claude Baril. Si tel est le cas, les membres de la rencontre se sont questionnés à savoir si la gratuité des transports en commun à Montréal pour les personnes âgées de 65 ans et plus qui débutera dès juillet 2023 inclura la navette [Il faut noter qu'à l'été dernier, les détenteurs de titre mensuel avaient accès gratuitement au

service de navette fluviale]. M^{me} Marie-Claude Baril a assuré qu'elle reviendra auprès des participant.e.s de la réunion avec plus d'informations à ce sujet.

Enfin, M^{me} Lamontagne a invité toute résidence qui voudrait recevoir les séances d'aide à la carte OPUS à communiquer auprès de son organisme. Elle a indiqué que le coût de la carte est de 15 \$ sous forme de chèque pour la STM et que le montant de 5 \$ est demandé par l'organisme pour la photo afin de couvrir ses frais administratifs. De son côté, M^{me} Croussett est disposée à organiser une nouvelle séance au Centre communautaire Roussin qui se tiendrait en mai prochain.

14. Questions diverses

Il n'y a pas eu de questions diverses.

15. Levée de la réunion

La réunion s'est conclue à 11 h 12. Elle a été levée à l'unanimité.

La prochaine rencontre de la Table aura lieu le mardi 18 avril 2023 au local 108 du Centre communautaire Roussin.



M^{me} Louise Croussett
Trésorière
TCAMEPAT



M. Julien Beaulieu
Secrétaire
TCAMEPAT

Pour
M^{me} Dorette Mekamdjio
Présidente
TCAMEPAT